



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana



BUREAU INDEPENDANT ANTI-CORRUPTION



RAPPORT D'ACTIVITES 2024



PLAN DU RAPPORT

Mot du Directeur Général	-----	P. 04
Introduction	-----	P. 06
Les principales mission du BIANCO	-----	P. 09
Réalisations en matière d'investigation	-----	P. 13
Réalisations en matière de pévention	-----	P. 20
Réalisations en matière d'éducation	-----	P. 30
Réalisations en matière de coopération	-----	P. 38
Adiministration et finances	-----	P. 41
Les contraintes vécues	-----	P. 45
Les perspectives	-----	P. 46



MOT DU DIRECTEUR GENERAL L'ANNÉE DU DÉCOLLAGE ...



C'est avec enthousiasme que nous présentons le présent rapport annuel, qui reflète l'année du décollage du mandat du cinquième Directeur Général du Bureau Indépendant Anti-Corruption (BIANCO) pour une meilleure performance dans la lutte contre la corruption à Madagascar.



D'ici 2029, le BIANCO sera un instrument efficace, efficient, crédible dans sa mission de mise en œuvre de la lutte contre la corruption et un levier de changement en faveur de la réduction significative de la corruption.



Telle est la vision que nous nous sommes attribuée durant **ce nouveau quinquennat**.

Cette vision nous a permis de mettre en place un Plan Stratégique qui a dû être mis en cohérence avec la nouvelle Stratégie Nationale de la Lutte Contre la Corruption. Mais d'ores et déjà, cet outil stratégique nous livre aujourd'hui des résultats plus stimulants.

En effet, c'est en toute fierté que nous vous faisons part des résultats concrets et palpables des actions menées par le BIANCO en 2024 et plus particulièrement depuis ma prise de fonction au mois d'août. A cet égard, il convient de noter par exemple un record historique notamment en matière d'investigation, que ce soit en termes de quantité ou de qualité. Par rapport à l'année 2023, le nombre des enquêtes conclues ayant permis la découverte des infractions de corruption, ont ainsi augmenté de 7,55%, les personnes poursuivies de 6,5%, et le nombre de personnes placées sous mandat de 83,16%. A ces résultats s'ajoute le démantèlement des 14 cas de spoliation foncière, un des domaines les plus décriés par nos concitoyens en quête d'une sécurisation foncière.

Beaucoup d'autres activités d'éducatives et de prévention nous ont également apporté des résultats intéressants : entre autres 199 réseaux d'honnêteté et d'intégrité opérationnels regroupant plus de 9 400 jeunes engagés ; 1 775 structures anti-corruption mises en place et opérationnelles au niveau des Ministères et ses démembrements.



Conformément aux priorités nationales définies par Son Excellence Monsieur le Président de la République et son Gouvernement, ainsi qu'aux dispositions des conventions internationales ratifiées par Madagascar, le BIANCO a mené des activités en synergie avec les autres membres du système anti-corruption, les structures ministérielles anti-corruption, ainsi que les organisations de la Société Civile et le secteur privé, et ce en dépit de quelques contraintes et difficultés rencontrées.

Ainsi, Il m'est agréable d'adresser à tous les acteurs précités ainsi qu'aux partenaires stratégiques, opérationnels, techniques et financiers, sans aucune distinction, mes vifs et sincères remerciements pour les efforts communs, concertés et continus déployés respectivement par chacun d'entre nous.

Aussi bien entouré, je suis persuadé que le BIANCO vivra une année 2025 couronnée davantage de succès et débordante de projets stimulants pour la réduction significative de ce fléau de corruption contre lequel nous combattons tous ensemble.

Monsieur Gaby Nestor RAZAKAMANANTSOA
Directeur Général



INTRODUCTION

L'année 2024 a été marquée par la tenue de plusieurs événements nationaux. En effet, les élections législatives se sont déroulées le 29 mai 2024 afin de renouveler les 163 membres de l'Assemblée nationale de Madagascar. Les thèmes de la campagne ont essentiellement porté sur la lutte contre la corruption, le développement économique et celui des infrastructures, signe d'une prise de conscience et de responsabilité de la part des acteurs politiques malgaches vis-à-vis de la corruption.

Ensuite, l'ancienne Stratégie Nationale de lutte contre la Corruption arrive à expiration et un Comité de Pilotage a été créé pour en élaborer une nouvelle. De ce fait, en tant que membre du Comité de Pilotage, le BIANCO a pleinement participé à l'élaboration de la nouvelle SNLCC (2025-2030) à travers des réunions mensuelles des membres du Copil, des concertations régionales, nationale et thématiques.

Enfin, le nouveau Directeur Général du BIANCO a été nommé au mois d'Août 2024. Le principe de continuité a été respecté mais des ajustements ont été jugés nécessaires pour que les actions du Bureau soient conformes aux valeurs et lignes de conduite tracées par son nouveau leader. Ainsi, des efforts particuliers ont été entre autres déployés pour s'attaquer davantage à la corruption qui mine les secteurs clés comme le foncier, les collectivités, les finances publiques, la gestion coordonnée des frontières et les concours administratifs.

La mise en œuvre des activités rapportées dans le présent document vise l'atteinte des objectifs de la Politique Générale de l'Etat, adopté en Conseil des Ministres le 17 janvier 2024, notamment en son pilier numéro trois « Gouvernance et Etat de droit ».



Suivant l'article 40 de la loi n° 2016-020 du 22 août 2016, le BIANCO figure parmi les entités en charge de la mise en œuvre de la politique nationale de lutte contre la corruption, et de la stratégie de lutte contre la corruption, aux côtés du Comité pour la Sauvegarde de l'Intégrité (CSI) ; du Sampandraharaha malagasy iadiana amin'ny famotsiam-bola sy famatsiam-bola ny fampihorohoroana (SAMIFIN) ; des Pôles Anti-Corruption (PAC) ; et de l'Agence en charge du recouvrement des avoirs illicites (ARAI).

Ainsi, les actions menées en 2024 du BIANCO tournent autour de cinq volets, à savoir l'éducation, la prévention, l'investigation, la gestion dynamique des déclarations de patrimoine et la coopération.



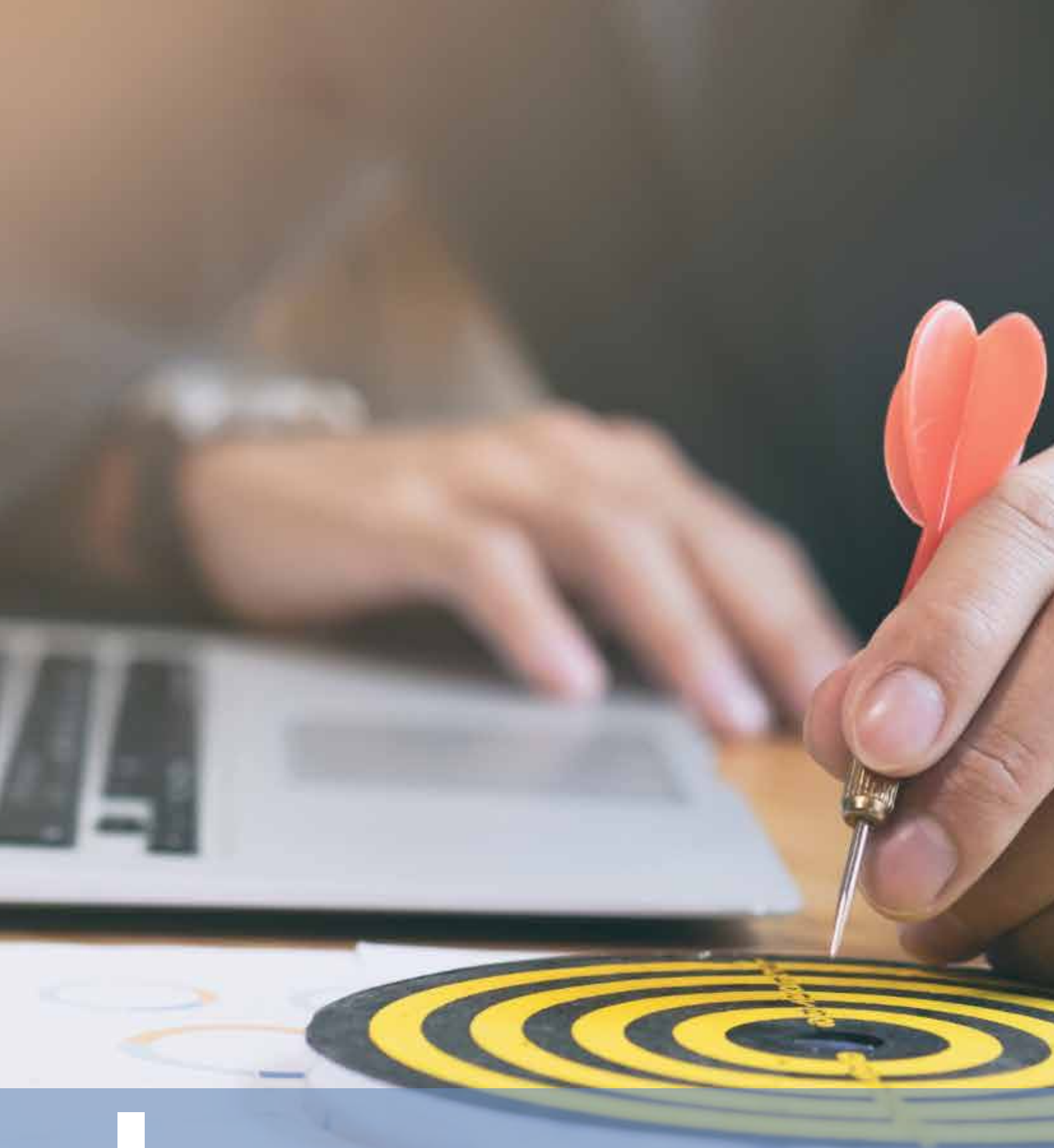
En matière d'éducation et de prévention, le nombre de Politiques Internes de Lutte contre la Corruption (PILCC) mises en place au sein des Ministères, administration générale (déconcentrée et décentralisée), établissements publics, etc... a augmenté, passant de 09 en 2023 à 12 en 2024. En outre, le BIANCO a renforcé sa collaboration avec le secteur privé, les ONG et les OSC, en application de l'article 7 de la loi n° 2016-020 du 22 août 2016 sur la lutte anti-corruption, et a favorisé la participation citoyenne dans la lutte contre la corruption.

En ce qui concerne le volet investigation, à part l'augmentation significative des résultats en terme de traitement des doléances qui sera développé de manière détaillée dans ce rapport, l'installation d'une Antenne Spéciale à Ivato pour contribuer à la lutte contre le trafic des richesses du pays mérite d'être signalée.





Quant à la coopération internationale, le BIANCO a continué à participer aux processus de Mécanisme d'examen de la Convention des Nations Unies Contre la Corruption (CNUCC), une plateforme internationale permettant d'une part d'identifier les difficultés rencontrées par les Etats parties pour s'acquitter des obligations qui leur incombent et les bonnes pratiques et d'autre part, d'évaluer la conformité des règles et pratiques de chaque État partie aux principes, objectifs et exigences de la Convention.



PRINCIPALES MISSIONS



1 | RAPPEL DES PRINCIPALES MISSIONS DU BIANCO

Suivant l'article 03 du Décret n° 2020-013 du 15 janvier 2020 portant restructuration du Bureau Indépendant Anti-Corruption (BIANCO), cette entité est chargée de conduire la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Lutte Contre la Corruption. A cet effet, ses principales attributions consistent à :



Prévenir la corruption en cernant les risques dans les procédures et systèmes des secteurs public et privé, recommander des réformes et dispenser des conseils



Eduquer la population sur les dangers de la corruption et la nécessité de la combattre, mobiliser les soutiens publics



Mener des investigations sur des cas de corruption et infractions assimilées aux fins d'application effective de la loi anti-corrupcion



Assurer la gestion dynamique des déclarations de patrimoine et d'intérêts économiques



Promouvoir la coopération avec les organismes nationaux, étrangers et internationaux de lutte contre la corruption

Le Siège du Bureau Indépendant Anti-Corruption (BIANCO) se trouve à Ambohibao - 101 Antananarivo, Domaine « Villa La Piscine », où sont implantées à la fois les trois directions centrales chargées de l'Investigation, de l'Education et de la Prévention, de l'Appui aux opérations, et la Direction Territoriale Antananarivo



Bâtiment Tokyo, Siège du BIANCO



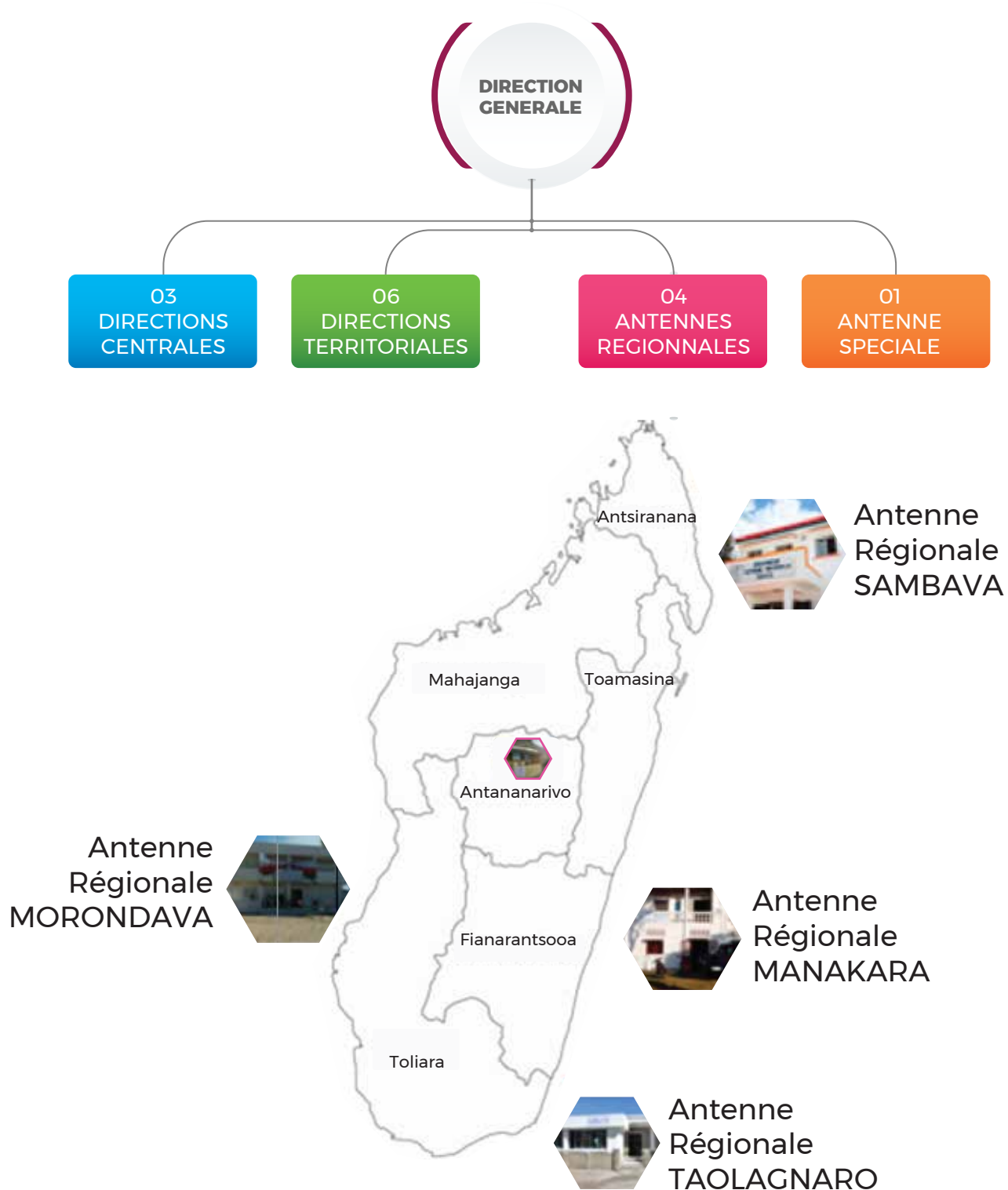
Direction de l'Investigation et
Direction territoriale Antananarivo

Au niveau territorial, le BIANCO est présent dans les six ex-chefs-lieux de province à travers les Directions Territoriales. Il dispose également quatre Antennes Régionales à Sambava, Morondava, Manakara et Taolagnaro dont la mission principale est d'assurer sa présence permanente ainsi que la visibilité et le rayonnement de son action opérationnelle dans les circonscriptions de son ressort. L'actuel Directeur Général a mis en place à l'Aéroport internationale d'Ivato Antananarivo une Antenne spéciale afin de lutter contre le trafic de nos ressources naturelles, et ce en collaboration avec tous les acteurs aéroportuaires.



Les cinq directions territoriales installées à
Antsiranana, Toamasina, Mahajanga, Fianarantsoa et Toliara.

PRÉSENCE TERRITORIALE EFFECTIVE, VERS UN SERVICE DE PROXIMITÉ ...





RÉALISATIONS EN MATIÈRE D'INVESTIGATION



1 | RÉALISATIONS EN MATIÈRE D'INVESTIGATION

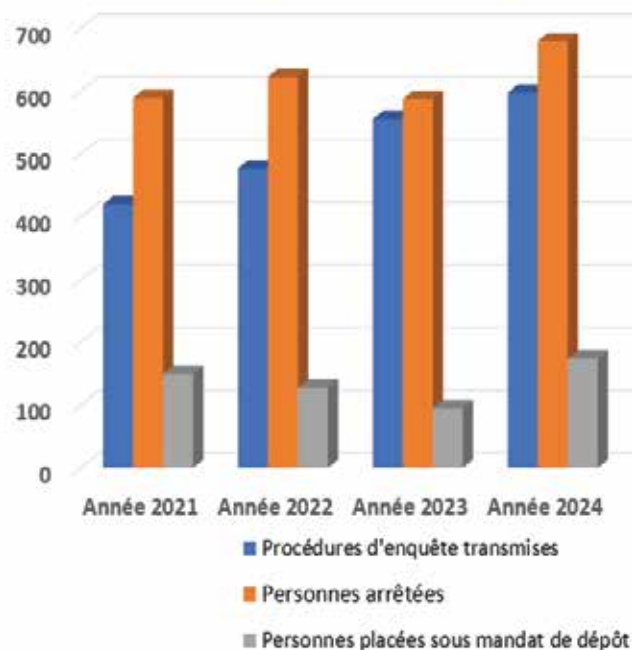
598 cas de corruption détectés

dont les PV ont été transmis aux juridictions compétentes, soit une augmentation de **7.5%** par rapport à l'année précédente

174 MD

soit une augmentation considérable de **83.16%**

Revue sur les procédures d'enquête

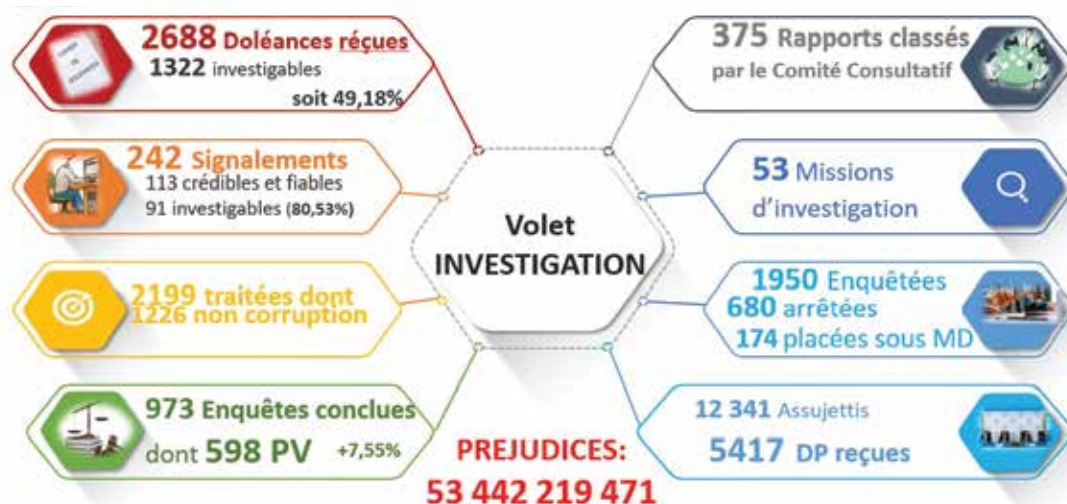


Au titre de l'année 2024, le BIANCO a reçu 2 688 doléances, dont 1 322 ont donné lieu à une ouverture d'enquête, soit un taux moyen d'investigabilité de 49 %. Ce nombre a connu une baisse de 17,07 %, passant de 3 147 en 2023 à 2 688 en 2024.

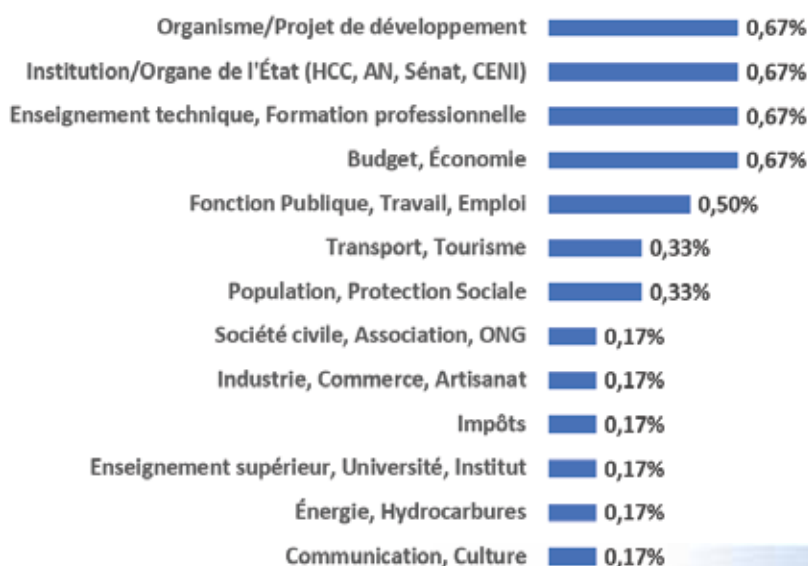
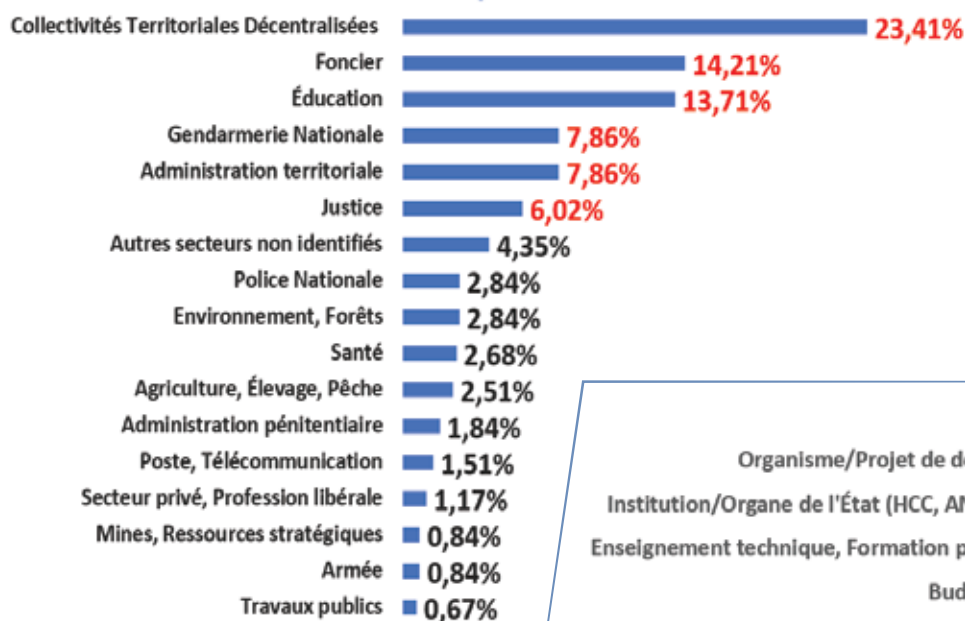
Au total, 598 procès-verbaux ont été transmis aux juridictions, soit une augmentation de 7,5% par rapport à l'année précédente, et 375 rapports d'enquête ont été présentés devant le Comité Consultatif de l'Investigation pour un avis de classement sans suite. Le traitement des dossiers de spoliation foncière a été priorisé en vue du démantèlement des réseaux en la matière, 85 cas traités et transmis aux juridictions et 14 réseaux de spoliateurs fonciers démantelés.

L'analyse des résultats des investigations du BIANCO en 2024 révèle **une augmentation significative (83,15%) des placements sous mandat de dépôt**, passant de 95 en 2023 à 174 en 2024. Les infractions prédominantes étaient l'abus de fonction, le détournement de biens et deniers publics, le faux et usage de faux. Les secteurs les plus vulnérables à la corruption sont restés constants au fil des années. Parmi eux, on retrouve les Collectivités Territoriales Décentralisées, le secteur foncier, la justice, la gendarmerie nationale et l'éducation.

Investigation en chiffres...



Classement des secteurs les plus décriés





La plateforme de dénonciation anonyme « i-Toroka » a reçu 242 signalements, soit une hausse de 27,36 % par rapport à l'année précédente. Cependant, le nombre de signalements transformés en rapport de première information a légèrement diminué (5,83 %). Néanmoins, i-Toroka confirme son rôle d'outil de dénonciation anonyme sécurisé et fiable pour les lanceurs d'alerte car la qualité des informations fournies par cette plateforme ne cesse pas d'augmenter avec un taux d'investigabilité de 80,53%.

Durant les investigations, aux environs de 30 % des personnes objets d'enquête sont de sexe féminin et 70 % de sexe masculin. Bien que les hommes soient majoritairement concernés, la proportion de femmes impliquées souligne la nécessité d'une vigilance accrue.

73,07 %

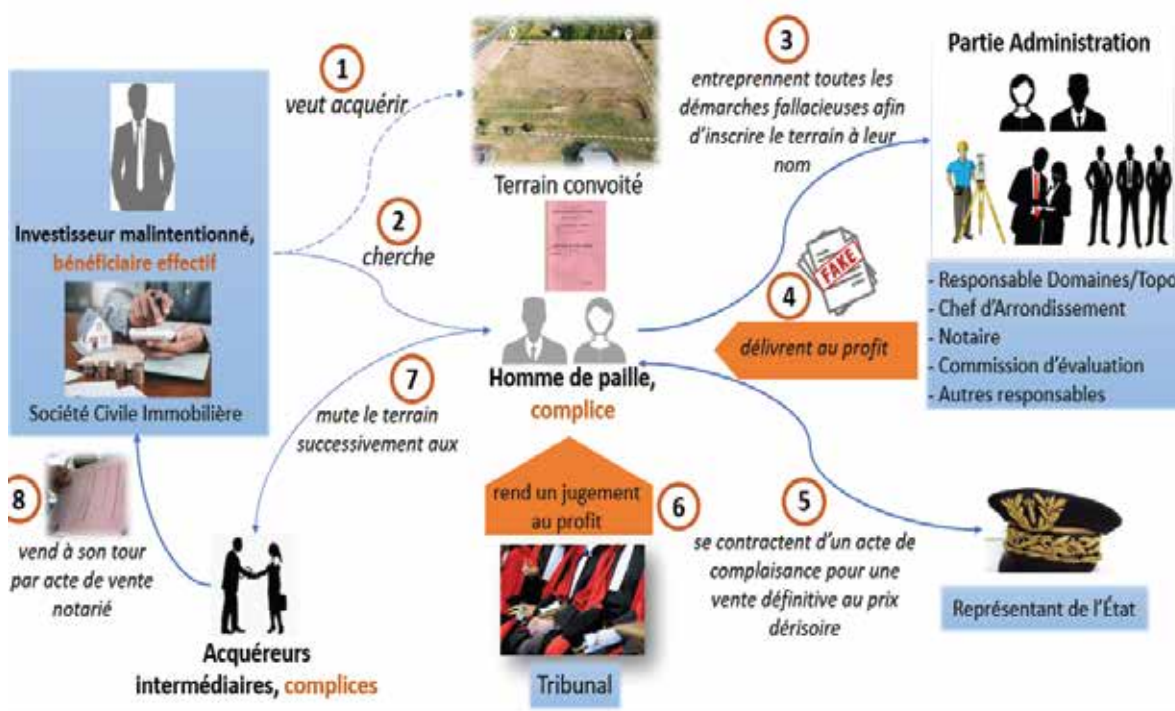


DES DOLEANCES REÇUES EN 2024 CONCERNENT LES COLLECTIVITES (REGION ET COMMUNE), LE FONCIER, L'EDUCATION, LA GENDARMERIE NATIONALE, L'ADMINISTRATION TERRITORIALE (PREFECTURE, DISTRICT ET ARRONDISSEMENT) ET LA JUSTICE.

**BIRAOM-
PANJAKANA**



14 Réseaux de spoliateurs fonciers démantelés



La lutte contre la spoliation foncière figure parmi les priorités stratégiques en matière d'application de la loi au niveau du BIANCO. De ce fait, **14 réseaux de spoliateurs fonciers ont été démantelés au cours de l'année 2024, impliquant des opérateurs économiques, des agents du service foncier, des responsables administratifs ainsi que des officiers publics authenticateurs.** Quatre-vingt-cinq (85) dossiers où l'on a découvert des infractions de corruption et assimilées, relatifs au secteur foncier ont été transmis aux juridictions compétentes.

Le mode opératoire typique consiste à identifier un terrain très convoité, puis, à utiliser un homme de paille pour entreprendre frauduleusement les démarches d'inscription du terrain au nom d'un prête-nom. Ceci se fait via un acte de vente complaisant conclut avec un représentant de l'Etat territorialement compétent et avec la complicité de certains agents publics. La personne enregistrée sur le certificat de situation juridique procède ensuite à une vente notariée à un tiers, souvent par le biais d'une société immobilière afin de simuler l'authenticité de la transaction avant de le transférer par un autre acte de vente authentique au profit de l'instigateur qui en est le bénéficiaire effectif.





Effort en matière de recouvrement des avoirs illicites

25 PROCEDURES DE SAISIE - gel de comptes (2024)

Gel de compte bancaire	
Vehicule	2 795 000 000
Moto, autres	12 400 000
Terrain non bati	19 599 532 000
Propriete batie (maison,...)	1 390 000 000
TOTAL	23 796 932 000

En matière de recouvrement des avoirs illicites, le BIANCO a intensifié les saisies des biens et les gels des comptes au cours de ses investigations en 2024. Le préjudice total évalué s'élève à plus de 53 milliards d'ariary, principalement lié à des infractions de détournement de fonds publics et privés, ainsi qu'à des faits de favoritisme sur les marchés publics.

Au total, 26 procès-verbaux de gel et saisie ont été dressés à l'issue des opérations effectuées. La valeur estimative des objets saisis atteint 23 796 932 000 ariary, incluant la saisie pénale immobilière confirmée par la Chambre de saisie et de confiscation des avoirs du Pôle Anti-corruption d'Antananarivo.



Catégorie des personnes impliquées

Catégorie des personnes	Enquêtées	Arrêtées	Placées sous mandat de dépôt
Membres du Gouvernement	1	0	0
Membres des Institutions	10	0	0
Membres des institutions judiciaires	23	0	0
Hauts fonctionnaires nommés par Décret	58	36	13
Dirigeants de Sociétés et Entreprises	27	11	9
Fonctionnaires de l'Administration des Douanes	0	0	0
Fonctionnaires de l'Administration Fiscale	7	1	0
Fonctionnaires de l'Administration du Trésor	1	0	0
Fonctionnaires de l'Administrations Domaniales	100	43	7
Fonctionnaires de l'Administration Pénitentiaire	15	1	0
Fonctionnaires de l'Administration Territoriale	67	11	4
Fonctionnaires de l'Administration de la Santé	42	7	2
Fonctionnaires de l'Administration de l'Éducation	154	36	4
Élus des collectivités territoriales	223	71	26
Fonctionnaires Cadre A,B,C,D	131	46	11
OPJ de la Gendarmerie	63	1	0
OPJ de la Police Nationale	35	1	0
OPJ dans l'Administration spécialisées	9	4	0
Membre des corps Administrateurs, Inspecteurs, Commissaires dans l'Administration Publique	7	0	0
Ordonnateurs et comptables publics	56	30	3
Dirigeants sociaux au sein des établissements publics, sociétés à participation publique	20	7	1
Autres	901	374	94

Les résultats des investigations menées par le BIANCO courant l'année 2024 ont mis en évidence l'implication des diverses catégories de personnes dans des affaires de corruption. En raison du nombre des cas issus des secteurs concernés portés à la connaissance de ce bureau, en termes de doléances, il est à noter que les agents élus des collectivités territoriales décentralisées demeurent les plus touchés par les investigations entreprises avec un nombre de 223, suivis par les fonctionnaires de l'administration de l'éducation (154) et les autres fonctionnaires confondus.

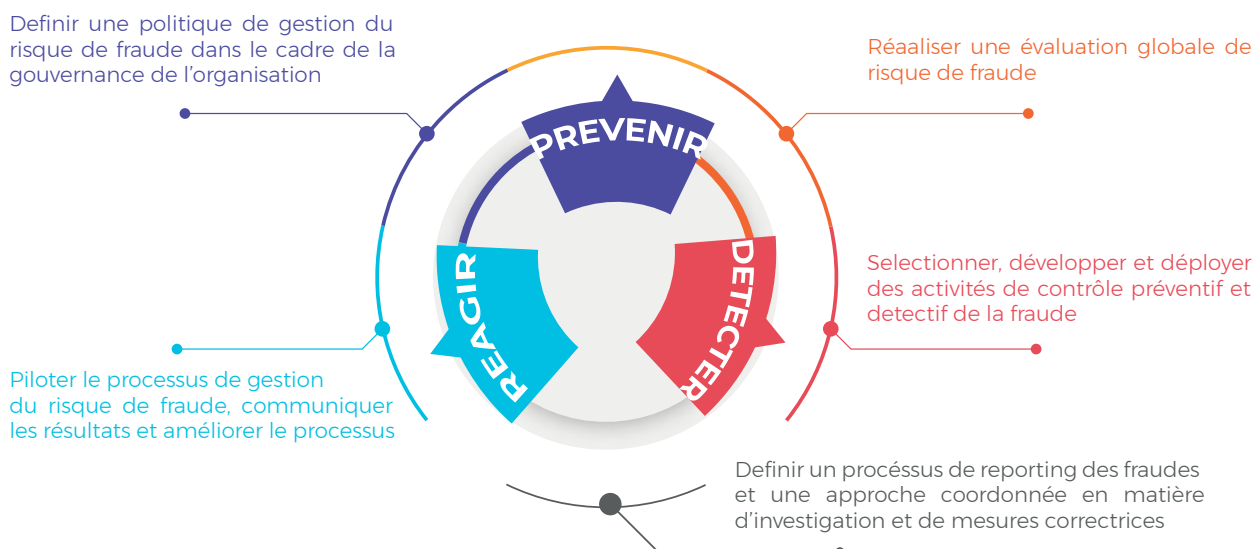


RÉALISATIONS EN MATIÈRE DE PRÉVENTION

2 | RÉALISATIONS EN MATIÈRE DE PRÉVENTION

Cartographie des risques de corruption

La cartographie des risques de corruption permet d'avoir un aperçu de vulnérabilité des processus et de prendre des décisions éclairées pour prévenir ces risques. Elle se fait en plusieurs étapes à travers l'identification, la hiérarchisation et le traitement des risques identifiés et est appelée à évoluer selon le cycle PDCA (Plan - Do - Check - Act).



Dans l'objectif de recommander des réformes visant à éliminer les risques de corruption, 05 processus ont été analysés : 04 pour le secteur des Finances publiques et 01 pour celui de la Pêche et de l'économie bleue ; tandis que 01 cartographie relative aux risques de corruption et de trafic de ressources naturelles au sein des aéroports internationaux a été mise à jour;

06 Cartographies des risques de corruption





A chaque cartographie réalisée, les plus importants facteurs de risques, les risques les plus élevés dans le processus ainsi que les principales recommandations de redressement, sont mis en exergue. Pour l'ensemble des processus analysés, des facteurs de risques communs sont relevés.

Les facteurs communs identifiés :



- Lourdeur et manque de transparence des procédures administratives
- Pressions exogènes exercées par la hiérarchie supérieure, les autorités ou la famille, ...
- Insuffisance des mécanismes de contrôle efficace



Afin de traiter les risques identifiés, des mesures préventives appropriées traduites en actions sont recommandées. Dans la plupart des cartographies réalisées, quelques recommandations sont émises de manière récurrentes.

Les principales recommandations :



- Digitalisation des procédures
- Vulgarisation et application effective des textes et procédures en vigueur
- Adoption et appropriation des codes de conduite
- Renforcement du système de contrôle interne



Pour parvenir à une prévention effective des risques de corruption, les mesures de prévention recommandées se doivent d'être mises en œuvre.

Preuve de l'engagement des Ministères dans la lutte contre la corruption, des efforts particuliers ont été déployés par plusieurs structures anti-corruption pour mettre en œuvre les recommandations issues des cartographies réalisées avant et pendant l'année 2024, et ce dépit des moyens limités à leur disposition.

Ainsi, 17 plans d'actions relatifs à 11 cartographies de risques de corruption réalisées ont été mis en œuvre. Ces cartographies concernent 07 secteurs, à savoir la Santé, la Justice, le Foncier, la Décentralisation, les Ressources Naturelles, l'Energie et la Pêche. Les principales activités, notamment celles qui ne nécessitent pas de fonds conséquents mais dont les impacts sont non négligeables, se résument ci-après :



La sensibilisation sur les méfaits de la corruption et les comportements intègres à adopter pour les agents publics,

La mobilisation à l'adoption du comportement de refus et à la dénonciation de la corruption,

La mise en place de standards de service pour faire connaître les services fournis et les procédures y afférentes aux fins de la promotion de la transparence.





Accompagnement à la digitalisation des procédures administratives

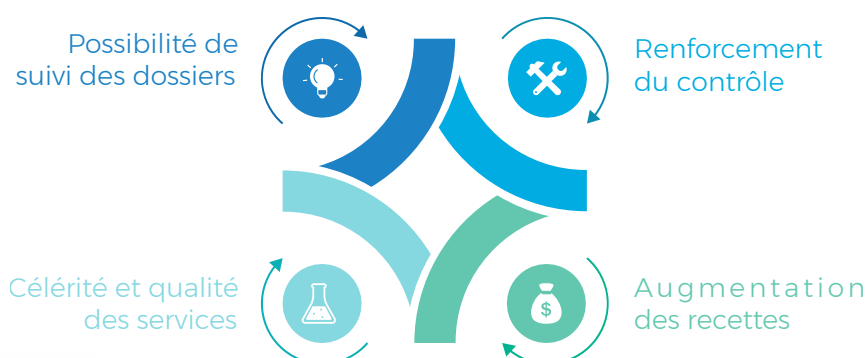
En collaboration avec le BIANCO et en application de leur plan d'actions anti-corruption respectif, des services publics se sont engagés dans la digitalisation des procédures administratives en vigueur en leur sein.

05 procédures administratives digitalisées



Etant une des principales recommandations issues des cartographies des risques de corruption, la digitalisation des procédures constitue un outil de prévention dont l'efficacité n'est plus à prouver. Elle permet de minimiser les interactions humaines, de faciliter l'accès aux informations et la traçabilité des documents, et de renforcer la transparence.

LES IMPACTS POSITIFS



Appui technique pour la crédibilisation des concours administratifs

Les processus de concours et de recrutement sont souvent vulnérables à des pratiques illicites telles que la fraude, la corruption, le népotisme et le favoritisme, sapant la crédibilité des institutions et compromettant l'égalité des candidats.

Afin de démontrer leur volonté de crédibiliser davantage leurs procédures de recrutement de nouveaux agents, trois ministères ont collaboré avec le BIANCO dans l'organisation et la sécurisation des concours administratifs qu'ils ont organisés : le Ministère de la Justice (Ecole Nationale d'Administration Pénitentiaire), le Ministère Délégué en charge de la Gendarmerie Nationale, et le Ministère de la Sécurité Publique.



Dans un objectif commun de primer la méritocratie, la transparence et la crédibilité du processus, les interventions consistent notamment à sécuriser chaque étape du processus et à veiller à ce que toutes les mesures préventives conformément aux textes en vigueur, à la note d'organisation afférente au concours ainsi qu'au guide de prévention de la corruption dans les processus de concours administratifs soient respectées. Toutefois, des faiblesses sont constatées et partagées avec les organisateurs afin de mettre en place des mesures de remédiation.

Faiblesses constatées

I Non-respect des mesures de sécurisation

Intrusion à la base des données due à la faiblesse du logiciel utilisé

Sollicitation tardive de l'intervention du BIANCO dans le processus de concours administratifs





Pour chaque Ministère accompagné, un rapport restituant les constats (faiblesses et bonnes pratiques) est établi. Il s'agit d'apporter une amélioration continue et un niveau de sécurisation de plus en plus élevé. Dans la plupart des cas, les mêmes recommandations sont fréquemment formulées.

Les principales recommandations



Implications des représentants du BIANCO et du MTEFOP dès le début du processus

Renforcement du respect des mesures de sécurisation pour chaque type d'acteurs

Vulgarisation des systèmes de dénonciation du BIANCO



Accompagnement à l'adoption des politiques internes de lutte contre la corruption (PILCC)

Une PILCC établit un cadre clair pour prévenir, détecter et sanctionner tout acte de corruption ou de conflit d'intérêts, tout en affirmant l'engagement ferme de chaque Ministère à lutter contre la corruption. Cette politique vise à garantir une culture d'intégrité, de transparence et d'éthique dans toutes les activités du Ministère. Elle s'applique à tous les employés, partenaires et fournisseurs.

Afin de se conformer aux dispositions de l'article 6 de la loi N°2016 - 020 du 22 août 2016 sur la lutte contre la corruption, **03 entités ont adopté une Politique Interne de Lutte contre la corruption**, dont 02 Ministères, ceux en charge des Travaux Publics (MTP) et de la Gendarmerie Nationale (MDGN), et la JIRAMA qui est un organisme rattaché au Ministère de l'Energie et des Hydrocarbures.

03 entités accompagnées :

- Ministère des Travaux Publics (MTP)
- Ministère délégué en charge de la Gendarmerie Nationale (MDGN)
- JIRAMA



MTP : Garantir que les fonds publics soient utilisés de manière à la fois transparente et efficace et que les principes d'équité soient respectés

MDGN : Mettre en place, à l'horizon 2030, une Gendarmerie Nationale probe, efficace et bénéficiant de la confiance de la population

JIRAMA : Fournir des lignes directrices pour garantir que toute activité entreprise au sein de la JIRAMA est exercée de manière légale tout en respectant les valeurs éthiques professionnelles



A noter que 11 Ministères et 01 organisme rattaché disposent désormais de PILCC jusqu'à la fin de l'année 2024. Dans le cadre de la mise en œuvre de ces PILCC des Ministères, 39 nouvelles STAC ont été créées comptabilisant ainsi 184 STAC opérationnelles disposant de Programmes Anti-Corruption (P.An.Co) mis en œuvre. Les P.An.Co des démembrements comprennent notamment les activités d'éducation et de prévention conformément aux axes stratégiques de leur PILCC.

Concernant les Ministères ne disposant pas encore de PILCC, la volonté de lutter contre la corruption se fait déjà sentir à travers les activités de LUTTE CONTRE LA CORRUPTION telles que : la sensibilisation du personnel et des usagers sur les méfaits de la corruption, la sollicitation de l'appui du BIANCO dans la sécurisation des processus de recrutement et de concours, la participation aux ateliers de cartographie des risques de corruption dans les processus qui les concerne, le dépôt de déclarations de patrimoine par les assujettis etc.




REPUBLIKAN' I MADAGASKARA
Fivavaha - Tanindrazana - Fandrosoana

FICHE DES ACTIVITES DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION REALISEES DANS LE CADRE DE COLLABORATION ENTRE LA STAC ET LE BIANCO

ENTITE : DIRECTION DU CONTROLE INTERNE ET DE LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION DU MINISTERE DE LA POPULATION ET DES SOLIDARITES

TYPE DE PLAN D' ACTIONS : REALISATIONS 2024

Direction nouvellement créée au sein du Ministère de la Population et des Solidarités, la Direction du Contrôle Interne et de la Lutte Contre la Corruption (DCILCC) n'a été opérationnelle qu'à partir du mois de Juin 2024 après nomination de son Directeur.

DATE DE REALISATION	INTITULE DES ACTIVITES	DESCRIPTION DES REALISATIONS	SUITES A DONNER	ILLUSTRATIONS ou OBS
02 – 24 Juillet	Sensibilisation sur la lutte contre la corruption	❖ Informer le personnel de chaque direction du Ministère sur les enjeux de la corruption, les mécanismes de prévention et les stratégies de dénonciation	Cartographie des risques	Cibles : personnel de chaque direction au sein du Ministère de la Population et des Solidarités (16 directions au total.)
Aout - Septembre	Elaboration PILCC	❖ Structure de mise en œuvre ❖ Champ d'application ❖ Mécanisme de signalement	Lancement officiel	Version finale en attente de la validation de Mme Le Ministre.
16 Octobre	Sensibilisation sur la lutte contre la corruption a DRPS Tsiroanomandidy	❖ Sensibilisation et éducation en matière de lutte contre la corruption	Mise en place STAC au sein de la Direction Régionale de la Population et des Solidarités Bongolava	Concevoir et multiplier les affiches de sensibilisation en matière de lutte contre la corruption.

Assistance technique à lutte contre la corruption dans le secteur privé

Conscientes des méfaits de la corruption dans le domaine des investissements privés, **12 entreprises**, issues des groupements professionnels comme le Syndicat des Industries de Madagascar (SIM), le Groupement des Entreprises de Madagascar (GEM), et le Fivondronan'ny Mpandraharaha Malagasy (FivMpaMA) ont décidé, en 2024, de répondre favorablement à l'appel du BIANCO les mobilisant à adopter les bonnes pratiques de la norme ISO 37001 sur le système de management anti-corruption (SMAC).

12 entreprises assistées

-  Compagnie Malgache de Manutention
-  Pêche et Froid Océan Indien
-  Hôpital CANDIDE
-  Hôtel COCO Lodge
-  SMMC
-  Savonnerie Tropicale
-  KARINA - TRIMETA
-  RAIKY
-  SOAHARY
-  BIONEX - LAZAN'I BETSILEO



Les bonnes pratiques implémentées



Mise en place d'une structure de conformité ou d'une structure anti-corruption

Mise en place d'une politique anti-corruption

Réalisation de cartographie de risques de corruption

Etablissement et mise en oeuvre d'un plan d'action anti-corruption

Sensibilisation du personnel à la lutte contre la corruption



**RÉALISATIONS
EN MATIÈRE
D'ÉDUCATION**

3 | RÉALISATIONS EN MATIÈRE D'ÉDUCATION

Réseautage des jeunes parmi les références mondiales

199

Réseaux d'Honnêteté et d'Intégrité (RHI) opérationnels

9 400

Jeunes engagés dans la lutte contre la corruption



« Vers une génération sans corruption »



... « La stratégie de mise en place du Réseau d'Honnêteté et d'Intégrité (RHI) vise principalement à susciter un nouvel état d'esprit, à entraîner un courant de changement durable et à participer d'une manière plus efficace à la réinstauration de l'éthique malagasy basée sur la sagesse triptyque traditionnelle à savoir les trois piliers : AINA, FANAHY et FIHAVANANA » ...

En tant qu'activité extra-scolaire, et basée sur l'éducation par les pairs, le RHI se veut être une structure de promotion auprès des jeunes de la culture de refus de la corruption, dans l'objectif de bâtir une génération responsable, intègre et honnête.



Les lauréats du concours national de Slam
Journée Africaine de la Lutte Contre la Corruption 2024



La mobilisation des jeunes à travers « Le Réseau d'Honnêteté et d'Intégrité » fait partie, depuis quelques années, des bonnes pratiques qui intéressent les plateformes anti-corruption à travers le monde.

Formation des Agents publics

184

modules élaborés et mis à jour
auprès des Écoles de formation
d'agents publics

Ecole Nationale
Supérieure de
Police

ENSP

Ecole de la
Gendarmerie
Nationale Ambositra

Ecole Nationale
Supérieure des
Douanes

ENSD

ESGN

Ecole Supérieure
de la Gendarmerie
Nationale

Ecole Nationale
des Inspecteurs
et Agents de
Police

ENIAP

Centre National de
Formation des
Techniciens
Forestiers

2 400

agents formés

Cette activité correspond aux dispositions de l'article 07 de la Convention des Nations Unies Contre la Corruption qui encourage chaque Etat partie à adopter et mettre en œuvre des programmes d'éducation et de formation spécialisés appropriés qui les sensibilisent aux risques de corruption inhérents à l'exercice de leurs fonctions.



Des agents publics ayant bénéficié de la
formation en matière de lutte contre la
corruption au niveau des écoles de formation



La conception de chaque module a fait l'objet d'un atelier technique ayant vu la participation active des dirigeants et enseignants auprès des écoles de formation cibles. Le rôle des techniciens du BIANCO consiste à :



Animer une séance de formation en matière de lutte contre la corruption au profit de ces acteurs pour une compréhension renforcée et une appropriation effective des valeurs anti-corruption ;

Encadrer la rédaction du module pour plus de cohérence par rapport aux normes requises en termes de rédaction de module de formation en matière de lutte contre la corruption ;

Former les enseignants sur l'enseignement du module pour qu'ils assurent eux-mêmes la formation à l'endroit des agents cibles.



Remise officielle d'attestation aux formateurs qui assureront l'enseignement des modules

Les thématiques développées dans les modules tournent autour de :



Méfais de la corruption

Corruption et infractions assimilées

Mesures de prévention

Valeurs anti-corruption et les codes de conduite

...



Accompagnement des Structures Anti-corruption (STAC) dans la mobilisation des agents publics

Accompagnement des Structure Anti-Corruption (STAC) dans la mobilisation des agents publics

184

STACs
accompagnées

AGENTS PUBLICS
mobilisés

3 290



Les structures anti-corruption (STAC) ont été mises en place pour initier et/ou mettre en œuvre les politiques internes de lutte contre la corruption (PILCC) au niveau ministériel, les Programmes Anti-Corruption (PANCo) au niveau local ou encore les plan d'actions anti-corruption au niveau de certains services publics. Après avoir bénéficié d'une série de formations dispensées par les techniciens du BIANCO, ces structures assurent eux-mêmes la mobilisation en matière de lutte contre la corruption dans leurs secteurs d'activités.



Des participants à une séance de mobilisation à la lutte tenue auprès de la Direction Générale des Douanes

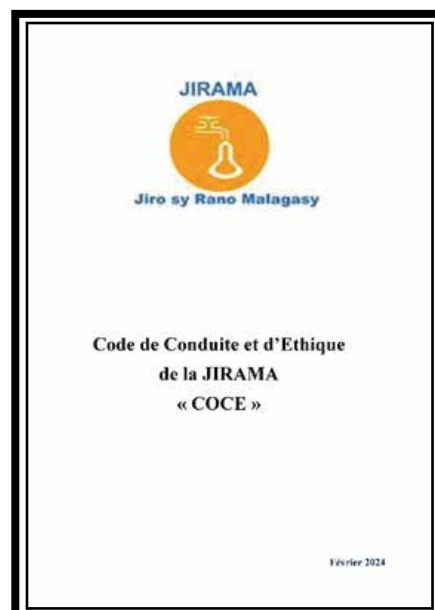


En matière de promotion de valeurs et comportements favorables à la lutte contre la corruption auprès des Agents publics, il convient de noter que **04 secteurs publics stratégiques** ont adopté et vulgarisé auprès de leur personnel respectif leur charte de valeurs et référentiel de service et de comportement : **la Direction Générale des Impôts, la Direction Générale du Budget et des Finances, la Direction Générale des Douanes et la Société JIRAMA.**

REHEFA EO AMIN'NY ASA

« MANANA NY HASIKO AHO »

Miasa am-pitiavana ary tsy mandray kolikoly amin'ny endriny rehetra aho



Accompagnement des Structures relais

107

**Structures relais
formées et
accompagnées**



**Doléances reçues
issues des relais**

54

« La participation de la société, suivant les dispositions de l'article 13 de la Convention des Nations Unies Contre la Corruption et l'article 7 de notre loi anti-corruption, est primordiale pour assurer la réussite de la lutte contre la corruption. Les 107 structures (OSC, médias, organisations confessionnelles ...) assurant le relai du BIANCO dans la mobilisation et l'éducation du public ont bénéficié d'une formation, disposent de plan d'actions et établissent périodiquement leur rapport de mise en œuvre dudit plan »





RÉALISATIONS EN MATIÈRE DE COOPÉRATION

R RÉALISATIONS EN MATIÈRE DE RELATIONS INTERNATIONALES

Afin d'honorer les obligations internationales de Madagascar consécutives à sa ratification des conventions et protocoles internationaux et régionaux de lutte contre la corruption, le BIANCO a réalisé les activités résumées ci-après :

- ✓ Participation aux différents mécanismes de suivi de l'application de la cnucc : les conférences des états parties qui ont lieu tous les deux ans (la dernière s'est tenue à atlanta en décembre 2023 et la prochaine se déroulera au qatar en décembre 2025) ; les groupes d'examens qui est un groupe intergouvernemental à composition non limitée et qui se réunit plusieurs fois dans l'année, en séance plénière



- ✓ Célébrations annuelles des journées internationale (JILCC du 9 décembre) et africaine (JALCC du 11 juillet) de LCC.
- ✓ Soumission des rapports d'examens et nomination des experts gouvernementaux.



- ✓ Paiement des cotisations, au titre du gouvernement malgache auprès des organismes internationaux et régionaux : le paiement des cotisations est une obligation étatique, suite à la ratification par Madagascar des conventions internationales et régionales sur la lutte contre la corruption (LCC).



Célébration de la
JALCC 2024 à Antananarivo



PARTICIPATION AUX ATELIERS REGIONAUX REUNISSANT LES CHEFS D'AGENCE ANTI-CORRUPTION



Les Chefs d'Agences Anti-Corruption de la Région SADC réunis à Lusaka - ZAMBIA en octobre 2024

Suite à la ratification par Madagascar du protocole de la SADC (Communauté de Développement de l'Afrique Australe) contre la corruption, et en application du Plan stratégique de LCC de la SADC, le Bianco est invité à participer aux divers ateliers régionaux à l'intention des chefs d'agence anti-corruption des Etats membres, afin de partager les bonnes pratiques du Bianco dans la LCC et aussi apprendre des autres Etats membres leurs savoir-faire et expertise dans le domaine. Les échanges dans ce sens portent sur les tendances émergentes en matière de corruption et de renforcer la coopération contre ce fléau.

Il convient de noter que les ateliers régionaux portent sur des thématiques bien précises et le secrétariat de la SADC travaille en coordination avec l'ONUSC et le Conseil Consultatif de l'Union Africaine.



ADMINISTRATION ET FINANCES

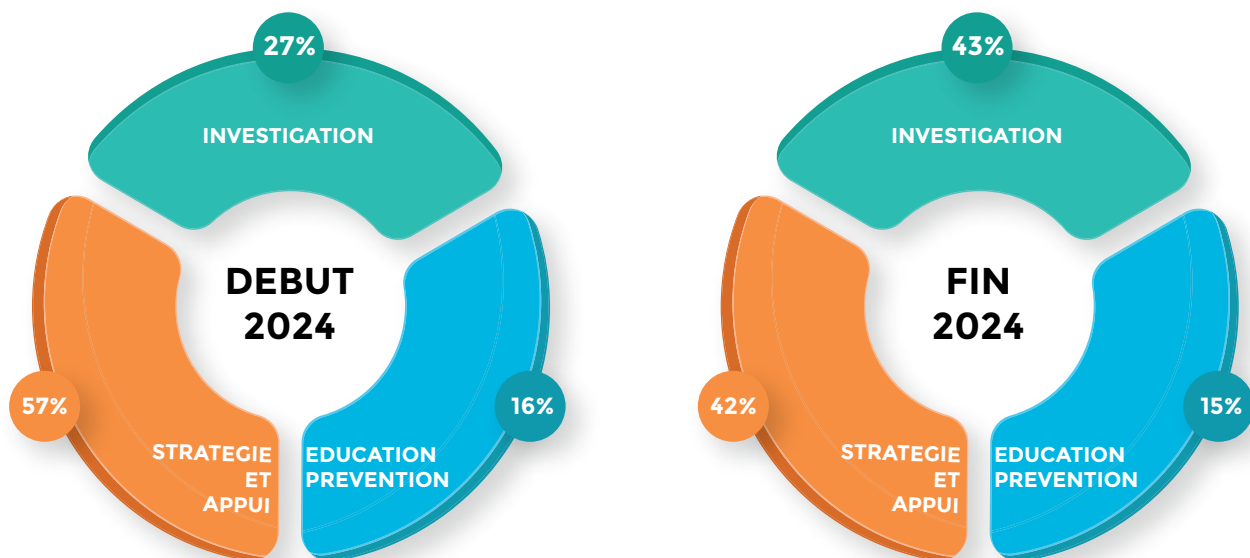


4

ADMINISTRATION ET FINANCES

Gestion relationnelle des ressources humaines

REPARTITION DE L'EFFECTIF



EFFECTIF DU PERSONNEL PERMANENT DU BIANCO

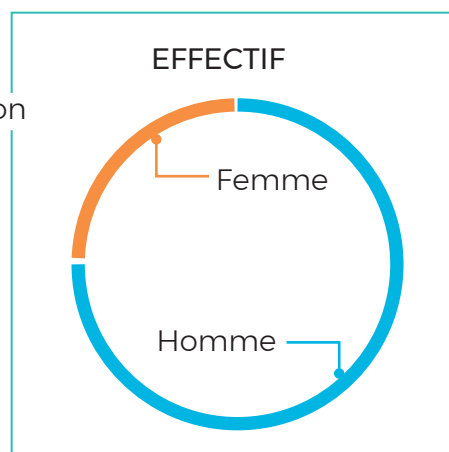
Voici un aperçu détaillé de la composition de notre personnel, en termes de nombre d'effectifs ainsi que de la répartition entre homme et femme.

Cette analyse permet de mettre en lumière la diversité de notre organisation et de suivre les évolutions concernant l'égalité professionnelle et la parité au sein de nos équipes. Les données présentées reflètent non seulement la structure de notre personnel, mais également les efforts déployés pour promouvoir une représentation équilibrée et inclusive dans l'ensemble des directions de l'organisme.

EFFECTIF DU PERSONNEL - DECEMBRE 2024

N°	DIRECTION	FEMME	HOMME	TOTAL
1	CABINET	5	9	14
2	DAO	9	11	20
3	DEP	7	1	8
4	DINVEST	7	26	33
5	DTA	12	15	27
6	DTD	4	15	19
7	DTF	7	16	23
8	DTM	7	11	18
9	DTT	3	12	15
10	DTU	3	18	21
TOTAL		64	134	198

- DAO - Direction de l'Appui aux Opérations
- DEP - Direction de l'Education et de la Prévention
- DINVEST - Direction de l'Investigation
- DTA - Direction Territoriale Antananarivo
- DTD - Direction Territoriale Diégo
- DTF - Direction Territoriale Fianarantsoa
- DTM - Direction Territoriale Mahajanga
- DTT - Direction Territoriale Toamasina
- DTU - Direction Territoriale Toliara



MOUVEMENT DU PERSONNEL PERMANENT

Tout au long de l'année 2024, le BIANCO a enregistré une (01) nomination par Décret, quatre (04) nominations par décision du personnel, dix-sept (17) mutations, trois (03) affectations, huit (08) nominations au titre de délégué à la fonction d'investigation, trente (30) promotions, et sept (07) départs dont trois (03) réintégrations, deux (02) démissions, une (01) fin de mandat, une (01) admission à la retraite.



Situation d'emploi de crédits et subventions

Crédit alloué par l'Etat (en Ariary)	Dépenses sur les opérations courantes et fonctionnement (en Ariary)		Taux de répartition
Fonctionnement 1 092 693 000	Cabinet	16 902 212	1,57%
Salaires et accessoires 5 636 117 000	Appui aux opérations	667 160 053	61,78%
PIP 10 434 687	Investigation	261 986 722	24,26%
	Prévention	45 177 644	4,18%
	Education	88 696 963	8,21%
TOTAL		1 079 923 595	

NB

A part les charges fixes qui représentent environ 1/3 des dépenses enregistrées (61,78%), la grande partie des crédits alloués au fonctionnement du BIANCO a été affectée aux activités d'investigation, soit 24,26% contre 13,96% pour les activités d'éducation, de prévention et du cabinet du Directeur Général.

Ressources allouées par les partenaires techniques et financiers



P RINCIPALES CONTRAINTES VECUES



Obstacles liés aux immunités et privilèges de certaines catégories de personnes impliquées dans les affaires de corruptions

Insuffisance des moyens à la disposition permettant de mettre en oeuvre la politique interne de lutte contre la corruption et les recommandations issues des cartographies des risques ...

Ces contraintes ont été évoquées lors des ateliers d'élaboration de la Stratégie Nationale de Lutte Contre la Corruption 2025 - 2030





PERSPECTIVES 2025

PERSPECTIVES POUR 2025

MISE EN OEUVRE DE LA STRATEGIE NATIONALE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION 2025 - 2030



- Prévention, éducation et investigation focalisé plus sur les 07 secteurs prioritaires et 07 filières stratégiques
- Promotion de la digitalisation des déclarations de patrimoine
- Renforcement des coopérations inter agences et international et avec les PTFs
- Optimisation des opérations de gel et saisie, de l'investigation numérique, financière et patrimoniale
- Accélération et amélioration de la qualité du traitement des dossiers d'investigation
- Finalisation du processus de l'évaluation de Madagascar
- Accompagnement des Ministères à travers leur STAC dans la mise en œuvre de leur politique anti-corruption
- Renforcement des capacités des élus locaux, notamment les Maires, dans la lutte contre la corruption

MISE EN PLACE ET OPERATIONNALISATION DES NOUVELLES ANTENNES REGIONALES ET SPECIALES (ANTSOHIHY - MAROANTSETRA - NOSYBE ...)





ANNEXE

ANNEXE

SYNTHESE DES RAPPORTS DES COMITES CONSULTATIFS EN 2024

Conformément aux dispositions des articles 29 à 33 du Décret n°2020 – 013 du 15 janvier 2020 portant restructuration du BIANCO, Chaque Direction Territoriale comporte auprès d'elle deux comités consultatifs qui siègent périodiquement. Ils sont chargés de donner des avis et fournir des conseils dans leur domaine respectif.

Le Comité Consultatif en matière d'Investigation, abrégé en CCI, est chargé d'examiner

- ▶ Les rapports relatifs aux investigations qui ont échoué et aux doléances ne pouvant pas donner lieu à une investigation, préalablement à la prise d'une décision de classement sans suite par le Directeur Général ;
- ▶ Les rapports relatifs aux investigations dont la durée excède une année.

Le Comité consultatif en matière d'éducation et de prévention, abrégé en CCEP, est chargé de fournir des conseils et avis pour une meilleure application de la politique éducative et préventive du BIANCO au niveau territorial.

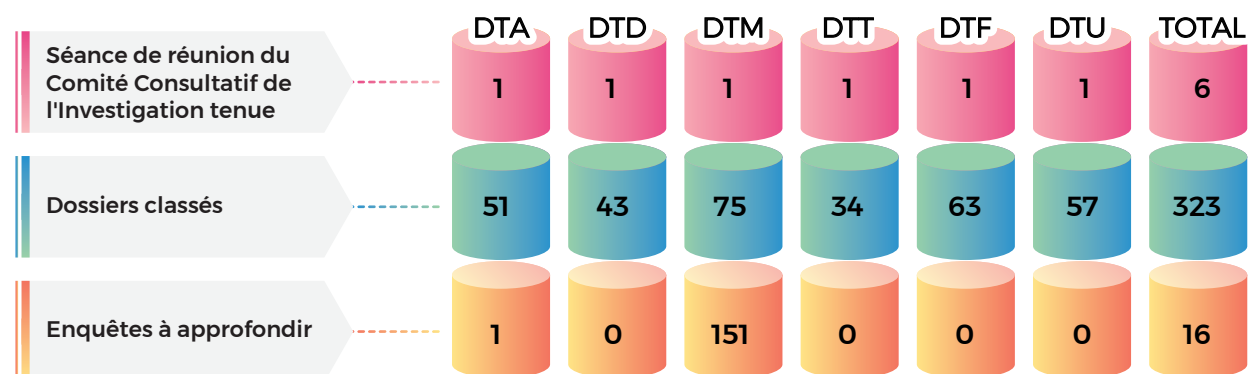
Pour l'année 2024, deux réunions ont été tenues au niveau de chaque Direction territoriale, l'une pour le Comité consultatif en matière d'Investigation, et l'autre pour celui du volet éducation et de prévention.

En matière d'investigation, les principales recommandations des membres des comités ont porté sur les activités des informateurs /donneurs d'alerte. Elles se résument comme suit :

- ✔ Afin de garantir leur sécurité et l'efficacité des signalements, l'identité des informateurs doit rester confidentielle ;
- ✔ Former et coacher les informateurs pour que leurs activités soient réalisées conformément à leurs missions et aux textes législatifs et réglementaires en vigueur.



Les principaux résultats des réunions de délibération tenues en 2024 se présentent comme suit :



En matière d'éducation et de prévention, les recommandations formulées ont généralement porté sur les trois points suivants.



Lutte contre la corruption touchant les jeunes

Multiplier les concours régionaux et nationaux pour les RHI

Lutte contre la corruption dans le secteur public

Renforcer le plaidoyer pour que les STACs soient doter de moyens suffisants leur permettant de mettre en œuvre les plans d'actions anti-corruption et les recommandations issues des cartographies des risques de corruption réalisées.

Organiser des séances de partage de bonnes pratiques entre les STACs.

Communication de masse dans la lutte contre la corruption

Renforcer le plaidoyer pour que les interventions des STACs et du BIANCO auprès des stations publiques RNM – TVM soient gratuites.



SYNTHESE DES REALISATIONS EN MATIERE DE COMMUNICATION DE MASSE ET DIGITALE

Le BIANCO accorde une grande importance à la communication de masse, qu'il considère comme un outil essentiel pour sensibiliser et mobiliser un large public. Cette approche vise à susciter une prise de conscience collective et à encourager les changements de comportement.

Réalisation en termes de communication de masse :

-  **émissions** « Aoka izay ny kolikoly » (AIK) sur 42 thématiques d'actualités ou de priorités ont été produites pour être diffusées sur 89 stations radios dans toute l'île.
-  **types de supports** imprimés sur papier et six sur bâches ou autres ont été produits pour mobiliser le public contre la corruption.

Concernant l'exploitation de l'écosystème numérique :

Avec une moyenne de **10 930 visites par mois**, le **site web** du BIANCO est un outil de communication efficace. Il propose 113 publications diversifiées, incluant des articles, des actualités régionales, des vidéos, des statistiques, des rapports et des offres d'emploi.

À la fin de l'année 2024, la **chaîne YouTube** du BIANCO comptait **556 abonnés**, avec 4 vidéos publiées et un total de 53 vues.

En 2024, la **page Facebook** du BIANCO a atteint **20 357 abonnés**, enregistré 1 475 requêtes et publié 48 contenus, avec une portée totale de 67 185 personnes.

Le BIANCO est présent sur **LinkedIn** avec une page qui compte **492 abonnés** et 26 publications.

L'activité de **SMSing** a consisté en 18 campagnes, avec un total de **9 588 messages envoyés**.

La **veille informationnelle** menée en 2024 a permis de constituer douze (**12**) **banques d'informations**, à raison d'une (1) par mois.



Des outils de communication stratégiques ont été élaborés, à savoir :



“ Ensemble, nous vaincrons
la corruption ”



NON A LA CORRUPTION



Villa « La Piscine » Ambohibao – BP 399 Antananarivo 101
+261 33 02 002 96
bianco.dg@moov.mg / bianco.dg@bianco-mg.org
Bianco Madagascar-page
<https://bianco-mg.org>